

Géopolitique du Mali : un Etat failli ?

dimanche 23 septembre 2012, par [Patrice GOURDIN](#)

Citer cet article / To cite this version :

[Patrice GOURDIN](#), **Géopolitique du Mali : un Etat failli ?**, *Diploweb.com : la revue géopolitique*, 23 septembre 2012.

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

Géopolitique de l'Afrique et du Mali. Quand la crise du Mali fait l'actualité, Patrice Gourdin en offre ici une lecture géopolitique magistrale. En exclusivité sur le *Diploweb.com*, il présente d'abord son territoire mal maîtrisé et déshérité, sa population hétérogène et les aspirations concurrentes. Enfin, l'auteur ouvre le débat : le Mali est-il en train de devenir une zone grise ?

DEPUIS LE COUP D'ÉTAT "involontaire" (?) survenu le 22 mars 2012 à Bamako, le Mali, déjà en proie à de graves difficultés, a entamé une descente aux enfers, particulièrement dans ses deux-tiers nord. Les plus pessimistes jugent son évolution irréversible et vont jusqu'à prédire son entrée dans la catégorie des États "faillis", au même titre que la Somalie ou l'Afghanistan. Sans préjuger de l'avenir, l'examen de la situation permet de comprendre les diverses rivalités de pouvoir qui agitent ce pays.

Le territoire, étendu, enclavé et pratiquement dépourvu de richesses naturelles, occupe une situation de carrefour qui fit autrefois sa fortune. Pauvre, la population est pluriethnique et presque entièrement musulmane. Se plaçant dans la filiation de constructions étatiques précoloniales puissantes et prospères, le Mali est fier de son héritage historique, même si sa gouvernance, depuis l'indépendance, ne renoue pas avec ce glorieux passé. Ajoutons que la minorité touarègue, issue d'une autre histoire, ne se sent pas partie prenante de la nation malienne et que certains de ses membres se rebellèrent à plusieurs reprises. Lié à l'effondrement du régime du colonel Kadhafi en Libye, le soulèvement lancé début 2012 a largement contribué à la déstabilisation actuelle du pays. La faiblesse économique et militaire du Mali en fait un sujet de préoccupation et/ou un objet de convoitise pour plusieurs acteurs extérieurs : ses voisins, ses alliés français et américains, des groupes mafieux et la branche régionale d'Al Qaida, Al Qaida dans les pays du Maghreb islamique-AQMI [1].

I. UN TERRITOIRE MAL MAÎTRISÉ ET DÉSHÉRITÉ

Couvrant 1 240 190 km², le Mali est le pays le plus étendu d'[Afrique](#) de l'Ouest. Il contrôle un carrefour important du continent. Pourtant, il est l'un des États les moins bien pourvus du [monde](#) et son enclavement accentue ses difficultés.

A. Un carrefour enclavé

Vers la fin du I^{er} millénaire de notre ère, le développement du commerce en Afrique de l'Ouest en général et au Mali en particulier résulta de la position géographique de la région. Celle-ci mettait en relation l'Afrique du Nord et l'Afrique tropicale à travers le Sahara. La bordure méridionale de ce dernier, le Sahel, permettait aussi des liaisons est-ouest, de l'océan Atlantique à la mer Rouge et à l'océan Indien. En dehors des grandes routes transsahariennes et des pistes cartographiées, il existe de nombreux axes secondaires, connus uniquement des populations vivant dans le désert ou la brousse. La conjoncture politique, économique et/ou militaire commande le choix des itinéraires, lesquels changent, par conséquent, en permanence. Le contrôle des déplacements, des échanges et des trafics, notamment aux confins de l'Algérie, de la Libye, du Niger et du Mali, où opèrent et/ou stationnent trafiquants et terroristes, s'en trouve considérablement gêné.

La position d'intermédiaire généra une prospérité qui permit, entre le VIII^e siècle et la fin du

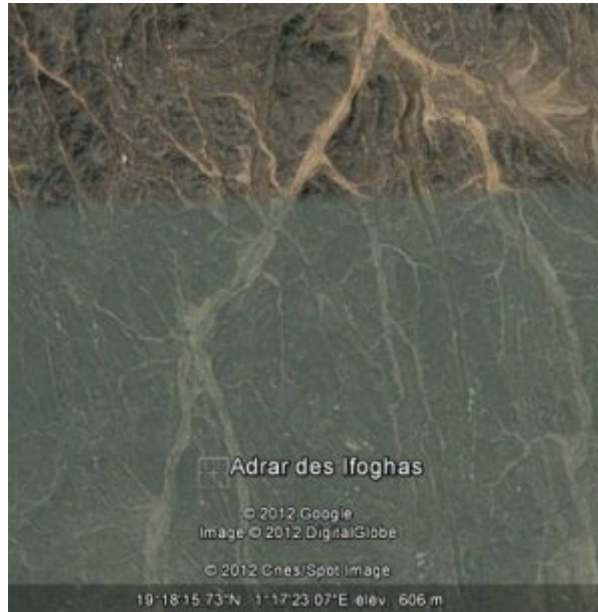
XIXe siècle, la construction d'ensembles politiques puissants. Cela contribue à expliquer leur résistance aux pressions ou aux tentatives de conquête venues du Nord avant la conquête coloniale. Les courants d'échanges s'accompagnèrent d'une ouverture culturelle qui entraîna, notamment, la pénétration précoce (IXe siècle) de l'islam. Mais le dynamisme des populations et de leurs cultures propres dessina un paysage religieux complexe : les croyances et pratiques traditionnelles survécurent hors de l'islam, tandis que des éléments animistes furent conservés dans la pratique musulmane, pénétrée par ailleurs d'influences soufies.

L'absence d'ouverture maritime demeura sans conséquence majeure jusqu'à l'arrivée des colonisateurs. Les constructions politiques d'Afrique de l'Ouest reposaient sur les ressources du sol et du sous-sol ainsi que sur le commerce terrestre. L'intégration dans les circuits du commerce mondial s'amplifia au XVIe siècle, avec la traite négrière occidentale. Elle s'accrut lors de la construction des empires coloniaux à la fin du XIXe siècle : les denrées produites dans la région étaient acheminées par voie terrestre (y compris le chemin de fer : ligne Dakar-Bamako dans le cas du Mali actuel) jusqu'aux ports construits sur la côte (Dakar et Abidjan, pour les productions du Mali actuel). Depuis lors, le Mali dépend, pour son commerce extérieur, de ses voisins d'Afrique occidentale. Cela explique la vulnérabilité du pays à toute mesure de rétorsion. La junte militaire arrivée au pouvoir le 22 mars 2012 dut se retirer (du moins faire mine de) dès le 12 avril car la subsistance de la population ne pouvait pas être assurée. Cela résultait de l'application stricte des sanctions décidées dès le 24 mars et muées en embargo total le 2 avril par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest-CÉDEAO. Les atermoiements des dirigeants de la transition pour constituer un gouvernement d'union nationale et définir une politique dignes de ce nom en vue de la résolution de la crise du nord mécontentent la CÉDEAO. Elle impose la priorité au règlement politique en bloquant le rééquipement des forces maliennes que tente Bamako, pour qui la contre-offensive militaire constitue le préalable à toute solution politique. Ainsi, tout le matériel offensif débarqué en Guinée et au Sénégal, d'abord placé sous embargo pour contraindre la junte au retrait, reste immobilisé dans les ports de Conakry et de Dakar.

B. De vastes espaces incontrôlés

Le territoire du Mali englobe une partie du [Sahara central et du Sahel](#). De vastes étendues dunaires, mais également de nombreux plateaux entaillés et truffés de grottes ainsi que des massifs montagneux déchiquetés ou des masses gréseuses fortement érodées forment le paysage. Ce relief, combiné au milieu naturel aride ou semi-aride, favorise peu la présence humaine. Le Sahara reçoit moins de 150 millimètres d'eau par an en moyenne. Sur les plateaux et les montagnes, tombent des quantités un peu plus importantes, ce qui permet à de petits groupes itinérants de survivre. Des pluies irrégulières apportent au Sahel de 150 à 600 millimètres de pluies par an en moyenne. Les populations locales connaissent et utilisent des nappes souterraines mais sont vulnérables aux variations pluviométriques intra- et interannuelles. **Cette précarité pousse à des logiques de survie**, peu regardantes sur les moyens, ce qui favorise la criminalisation d'une partie des habitants et la passivité de l'autre partie.

La nature offre donc aux hors-la-loi rustiques de tout poil un terrain propice aux déplacements discrets, au camouflage et au combat de guérilla. Cet environnement présente des sites pratiquement inexpugnables, comme la région de Timétrine (nord-ouest de l'Adrar des Ifoghas, au Mali) où se trouverait le sanctuaire d'AQMI.



Environs de l'Adrar des Ifoghas, au Mali

Le sanctuaire d'AQMI se trouverait ici. Serait-ce pour cette raison que cette image de Google earth semble floutée ?

Environs de l'Adrar des Ifoghas, au Mali. Le sanctuaire d'[AQMI](#) se trouverait ici. Serait-ce pour cette raison que cette image de Google earth semble floutée ?

De ce fait, les deux-tiers nord du Mali échappent depuis longtemps au contrôle effectif de Bamako. D'autant que les guerriers du sud perdent beaucoup de leur efficacité dans un milieu auquel ils ne sont pas habitués. D'où le recours à des supplétifs recrutés localement, parmi les Arabes ou d'anciens rebelles touaregs, par exemple. Avec les risques de défection et/ou de double-jeu que cela comporte.

Pauvre, l'État malien est dirigé par des sudistes, peu voire pas du tout attachés au nord. De plus, les habitants du tiers sud ne sont guère attirés par ces contrées inhospitalières. La faible motivation et l'absence de moyens se conjuguent pour inciter les autorités à se détourner de la région afin de concentrer leurs efforts dans la région considérée comme "utile" et où réside la majeure partie (90%) de la population. Obstacle important au développement, le problème de l'enclavement se pose dans toutes les régions du pays. Les sudistes, conformément à leur penchant et aux attentes de nombreux Maliens, ne donnent pas la priorité à l'aménagement du nord. Ce choix en pérennise l'isolement et accroît encore les difficultés pour le contrôler.

La pauvreté débouche sur une corruption importante d'une partie des responsables politiques comme des cadres civils et militaires. Les profits retirés de la complicité avec les trafiquants de toutes sortes, voire avec les preneurs d'otages d'Al Qaida, incitent donc certains dirigeants et fonctionnaires à perpétuer l'absence d'État de droit dans la région. Cela contribue à ce que le contrôle du territoire échappe largement aux autorités légales. En admettant qu'elle n'ait pas fait l'objet de détournements, l'aide dispensée par les Occidentaux pour la lutte contre le trafic de drogue et le terrorisme n'a pas suffi pour inverser cette situation.

Toutefois le sentiment national qui les habite pousse une partie des habitants du sud à réclamer une reprise en main du nord au nom du maintien de [l'intégrité territoriale du Mali](#). Le

coup d'État du 22 mars 2012 tout comme certaines manifestations s'étant déroulées depuis à Bamako trouvent en partie leur origine dans ce patriotisme frustré et peut-être manipulé.

C. L'un des Etats les plus pauvres de la planète

Le Mali se range parmi les pays les moins avancés. Le PIB annuel par habitant ne dépassait pas 649 dollars en 2010. Avec un indice de développement humain de 0,359 (2011 [2]), il occupe la 175e place sur 187. Il accuse un très grand retard, notamment en matière d'éducation (durée moyenne de scolarisation en 2011 : 2 ans) et de santé (espérance de vie à la naissance en 2011 : 51,4 ans), et produit un fort courant d'émigration (en partie clandestine, donc impossible à quantifier), vers l'Afrique avant tout. Le pays dépend en grande partie de l'aide extérieure. D'un montant d'environ 1,2 milliards de dollars, selon la Banque mondiale, elle couvre 40% du budget et finance 70% des investissements publics.

80% de la population vit de l'agriculture (78% habite en zone rurale), mais l'aridité de la partie saharo-sahélienne (2/3 du pays) précarise une partie de l'élevage et des cultures. La boucle du Niger et la partie sud du pays disposent d'une meilleure hydrologie : là se trouve le Mali "utile". Les productions (mil, sorgho, maïs, riz) servent avant tout à nourrir (incomplètement) la population et le Mali commercialise essentiellement de l'arachide et du coton, ainsi que du bétail sur pied. Les rendements demeurent faibles faute de moyens et de maîtrise des techniques. Les invasions destructrices des criquets pèlerins ne sont pas rares. Très insuffisants, les voies de communication et les circuits de commercialisation s'améliorent trop lentement.

Confronté au stress alimentaire, le Mali ne dispose d'aucune richesse minière exportable en quantité suffisante pour financer les importations indispensables à la survie de la population : les gisements de fer, de pétrole et d'uranium recensés ne sont pas exploitables faute d'infrastructures. Seule exception - relative : l'or (42 tonnes), dont le pays subit, au demeurant, les variations du cours sur les marchés. Quant au secteur industriel, il demeure très limité et se cantonne, pour l'essentiel, à la transformation de produits agricoles.

Les Maliens n'accèdent que très partiellement à l'énergie. Le bois en demeure la principale source, ce qui nécessite la mise en place d'une politique de préservation et de reconstitution du massif forestier. Celle-ci n'a que partiellement réussi. Le réseau hydrographique fournit de l'électricité (la centrale de Sélingué, sur le Sankarani, alimente la capitale, Bamako, par exemple) et autorise l'extension des cultures irriguées. Il reste en partie inexploité, ce qui laisse au pays l'espoir de mieux couvrir ses modestes besoins énergétiques et de développer l'agriculture commerciale.

Apparent paradoxe, l'économie malienne progressait, depuis le début des années 2000, de 5% par an. En fait, l'essentiel de cette dynamique provenait de la troisième source de recettes du pays avec l'or et le coton : le tourisme. Celui-ci était stimulé par la diversité des milieux naturels et les vestiges du brillant passé du pays. Comptait également la connaissance, parmi le public occidental cultivé, de sa richesse culturelle par le biais d'études ethnographiques (celles de Marcel Griaule consacrées aux Dogon, notamment), comme par la diffusion de la musique d'Ali Farka Touré, Salif Keita ou Amadou et Mariam, voire le cinéma de Souleymane Cissé, par exemple. La partie saharienne du pays, les villes de Tombouctou et de Djenné, la boucle du fleuve Niger ou la falaise de Bandiagara, voici quelques-uns des sites les plus

connus. Plusieurs centaines de milliers de visiteurs s'y sont rendus depuis le début des années 1990, générant des activités qui rapportaient des dizaines de millions d'euros par an. Visée délibérément par les terroristes islamistes depuis une dizaine d'années, la fréquentation baissa de façon drastique à partir de 2010, ce qui obère l'avenir économique de régions entières [3].

Les conditions naturelles et économiques placent le Mali dans une situation de grande dépendance vis-à-vis de la communauté internationale et de forte vulnérabilité face aux forces déstabilisatrices. De plus la population ne présente pas la cohésion suffisante pour opposer la résistance d'une nation unie aux troubles, qu'ils émanent de l'intérieur ou de l'extérieur du pays.

II. UNE POPULATION HÉTÉROGÈNE

Eu égard à ses maigres ressources, le Mali est très peuplé : 15 370 000 habitants. La diversité humaine et culturelle des composantes de la population malienne s'avère un obstacle majeur à l'existence d'un sentiment national, facteur primordial d'unité. La fragmentation de la vie politique en découle en partie.

A. La pluralité des ethnies

L'histoire précoloniale de l'Afrique de l'Ouest puis le découpage colonial, font que le territoire de l'actuel État malien englobe des populations diverses, dont, pour certaines, les relations furent conflictuelles. Le Mali se présente donc comme un carrefour culturel où cohabitent des populations d'origines ethniques variées et aux modes de vie diversifiés.

Au nord, se trouvent plusieurs populations de tradition nomade : à l'ouest, les Bérabich, de souche arabe yéménite, les Maures et les Kounta, probablement de souche berbère mais arabisés de longue date. Groupe le plus connu et comptant pour environ 10% de la population du pays, les Touaregs, dont trois fédérations résident au Mali : les Kel Adrar (dans la région administrative de Kidal), la branche Kel Ataram des Iwellemmeden (dans la région administrative de Gao) et les Kel Antessar ou Kel Ansar (dans la région administrative de Tombouctou). Il faut également ajouter des Peul (autour de 14% de la population), fruit d'un brassage mal connu. Présents un peu partout, ils se trouvent en plus grand nombre dans la région administrative de Mopti. Également issus d'un métissage complexe, les Songhaï sont des sédentaires (paysans et artisans), particulièrement nombreux dans la région administrative de Gao, où se trouvait la capitale de l'empire qu'ils avaient fondé (XVe-XVIe siècle). Groupe de Peul sédentarisés depuis des siècles, les Toucouleur (éleveurs) s'implantèrent au XIXe siècle dans la région administrative de Kayes.

Au sud, résident diverses ethnies noires de paysans et artisans sédentaires. Le groupe mandingue est le plus nombreux, avec les Bambara (environ 36% de la population malienne, surtout dans les régions administratives de Bamako et de Ségou), les Somono (régions administratives de Bamako et de Ségou), les Malinké et les Soninké (régions administratives de Kayes et de Bamako), pour l'essentiel. Également Mandingues, les Dioula, exercent le plus souvent le commerce et se trouvent sur l'ensemble du territoire. Bobo et Sénoufo (près de 9% de la population) se rattachent au groupe voltaïque ; ils peuplent les régions administratives de Ségou et de Sikasso. Les Dogon (environ 8% de la population, région administrative de Mopti) forment une branche du groupe mandingue qui se réfugia sur la falaise de Bandiagara au XVe

siècle pour fuir l'islamisation forcée.

Chaque composante conserve son identité, sa culture et ses traditions. En outre, les ethnies se trouvent fragmentées de l'intérieur, par des structures tribales et des hiérarchies sociales complexes toujours vivaces. En effet, **partout où fait défaut un État équitable et puissant, les formes traditionnelles de solidarité et de protection perdurent** et la cristallisation d'un sentiment national, base de l'État-nation, ne se produit pas.

B. Diverses nuances de l'islam

Aujourd'hui, 94% des Maliens sont musulmans, 4% chrétiens et 2% animistes.

Introduit par le biais du commerce caravanier, l'islam est attesté dès le IXe siècle à Gao. Véhiculé par des marchands ou imposé par des guerriers, il s'implanta progressivement. Le pèlerinage à La Mecque de l'empereur du Mali, Moussa, en 1324, frappa les contemporains arabes par son faste. Au siècle suivant, l'empire Songhaï s'affirma comme un État musulman. Toutefois, jusqu'à la colonisation par la France, à la fin du XIXe siècle, subsistèrent des chefferies animistes. Le colonisateur, pour sa part, tenta, sans grand succès, d'enraciner le christianisme.

Cependant, l'islam ne garantit pas la cohésion : si tous les Maliens se rattachent au sunnisme, diverses nuances coexistent et l'influence du soufisme (confréries Qadirriya et Tidjaniyya), professant un islam pacifique, privilégiant la méditation et le recueillement, se fait fortement sentir. La majorité des "saints" maliens appartiennent à ce courant. Des traces d'animisme subsistent dans la pratique des Malinké, des Songhaï et des Dogon. Les Bambara et les Peul se distinguent par leur modération. Dioula, Maures et Arabes Bérabich se rattachent à l'école malékite et professent un islam des plus traditionalistes. Toucouleur (fondateurs de l'empire d'El Hadj Omar au XIXe siècle) et Arabes Kounta participèrent à l'islamisation forcée et se singularisent par un rigorisme très marqué. Parmi les Touaregs se retrouvent des tenants des diverses sensibilités susmentionnées.

Ajoutons les différences qui existent entre l'islam soufi imprégné d'animisme des populations rurales, isolées, peu ou pas alphabétisées, et l'islam des urbains mieux éduqués, guidés par des hommes qui maîtrisent l'arabe et ont parfois suivi à l'étranger (Niger, Nigeria, Soudan, Arabie Saoudite) un enseignement religieux dispensé par des wahhabites, donc très austère et rigoriste. Sous la pression d'un mouvement issu de ces milieux urbains, le gouvernement dut annuler la réforme, jugée contraire à la *charia*, du code des personnes et de la famille, discutée en 2009-2010. L'animateur de cette contestation était Mahmoud Dicko, président du Haut conseil islamique (HCI), la plus haute autorité religieuse du Mali. Célèbre pour ses prêches contre l'"occidentalisation" de la société malienne, il refusa la nouvelle législation car elle prévoyait l'égalité entre les hommes et les femmes en matière de succession ou de gestion du foyer. Qu'il se pose aujourd'hui en médiateur avec les extrémistes d'Ansar Eddine tient à sa proximité idéologique avec eux, ce qui n'est pas forcément rassurant. Il faut d'ailleurs s'interroger sur cette montée en puissance de courants fondamentalistes signalée parmi les musulmans de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest : les difficultés économiques et sociales persistantes combinées à la malgouvernance semblent y avoir leur part.

C. Un paysage politique complexe

De 1962 à 1992, l'espace politique du Mali fut des moins encombrés : régime du parti unique (Union soudanaise/Rassemblement démocratique africain-US/RDA jusqu'en 1968, Union démocratique du peuple malien de 1976 à 1992) ou interdiction totale des partis (1968-1976). Depuis l'instauration du pluralisme politique, en 1992, de nombreux partis sont apparus : 48 prirent part aux premières élections législatives libres (1992), plus d'une centaine sont officiellement déclarés aujourd'hui. Toutefois, 10 seulement avaient des élus au Parlement de 1992, 15 à celui de 2007. Chaque campagne électorale voit se constituer des coalitions de circonstances. L'Alliance pour la démocratie au Mali-ADÉMA (que créa Abderhamane Baba Touré en 1990 en regroupant plusieurs organisations, parmi lesquelles l'on retrouve le parti historique US/RDA) domine la vie politique depuis 1992. La défiance vis-à-vis des partis et des hommes politiques est largement répandue. Elle se traduit, entre autres, par la faible participation aux élections depuis 1992. L'explication officielle incrimine le manque - réel - d'éducation de la grande majorité des Maliens. Il est permis de se demander si ce n'est pas aussi le fait de l'usure du pouvoir tout comme d'une gouvernance qui laisse fort à désirer. L'inefficacité le dispute à la corruption et cause, entre autres maux, le retard éducatif, sanitaire et économique du pays. Or, sans satisfaction des besoins dans ces domaines, il ne peut y avoir de vie démocratique véritable : la population se préoccupe alors avant tout de sa survie au jour le jour. Le président Touré, renversé par le putsch militaire du 22 mars 2012, se voit reprocher par ses détracteurs d'avoir élevé un écran de fumée "démocratique" devant ces réalités. L'agression, le 21 mai 2012, de Dioncounda Traoré, chef de l'État à titre provisoire, révèle le rejet du personnel politique traditionnel par une partie de la population (notamment ceux qui soutiennent la Coordination des organisations patriotiques du Mali-COPAM, créée le 6 avril 2012, avec la participation d'un seul des principaux partis "traditionnels", Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance-SADI du médecin Omar Mariko). Une part des Maliens semble juger les membres des instances de transition insuffisamment représentatifs. Ce que la junte militaire (qui reste active en dépit de son retrait officiel en avril 2012) exploite, selon toute vraisemblance pour entretenir l'instabilité et préserver son influence.

Durant la dictature de Moussa Traoré (1968-1992), l'interdiction des partis politiques poussa les opposants à s'organiser dans le cadre d'associations. Depuis cette époque, la société civile malienne est particulièrement active. Ainsi, la Coalition pour le Mali, créée le 26 mai 2012, regroupe non seulement des partis politiques, mais aussi des intellectuels, des personnalités indépendantes de toutes origines, ainsi que le Collectif des élus du Nord, le Collectif des ressortissants du Nord (COREN), les associations des ressortissants des sept cercles du Sahel occidental et la Coordination des communautés arabes du Mali. Délaissant les clichés habituels, ils tentent de convaincre leurs compatriotes que les problèmes du Nord concernent la nation tout entière et appellent à une réflexion collective pour élaborer une solution de compromis acceptable par toutes les parties.

Alors que le Grand guide spirituel de la communauté des Soufis du Mali, El Hadj Cheick Soufi Bilal, prit position pour le dialogue et la paix dès le 27 mars 2012, le Mali n'échappe pas au phénomène milicien, observable dans toutes les zones troublées de la planète. En 1994, Muhammad n'Tissa Maiga fonda, avec d'anciens militaires, une milice d'autodéfense des ethnies noires (Songhaï, Peul, Bozo et Bella) contre les bandes armées touarègues (mais aussi arabes ou maures) : les Ganda Koy ("Maîtres de la terre"). Officiellement dissoute après

l'accord de paix de 1996, elle ne disparut jamais totalement. La création du mouvement Ganda Iso ("Fils de la terre") par Seydou Cissé (en 2006, semble-t-il) serait son dernier avatar en date. Il se trouve actuellement sous le commandement d'Abdoulaye Nadjim Maïga et prit part à la création, en juillet 2012, des Forces Patriotiques de Résistance (FPR), une coalition de six groupes armés d'autodéfense [4] à dominante songhaï, ayant pour but de *libérer le nord du Mali et d'unir les forces de la résistance*. Toujours à Mopti, se regroupent et s'entraînent quelques centaines de volontaires enrôlés (parmi les réfugiés des territoires perdus) dans les Forces de libération du Nord (FLN) du colonel (en fait, un ancien officier qui prospérait dans l'épicerie à Gao et qui a tout perdu lors de l'offensive d'avril 2012) Moussa Maïga. À Gao, Al-Hadj Tandjina a formé le Mouvement populaire Sonni Ali Ber (du nom du fondateur de l'empire Songhaï). À Bamako, les groupes armés surgissent également, comme par exemple *Bouyan Ba Hawi* ("Plutôt la mort que la honte") que commande Mahamadou Dioura. Ces "forces" ne semblent guère opérationnelles pour le moment. En témoigne la capture sans coup férir de miliciens de Ganda Iso par les combattants islamistes lors de la prise de Douentza le 1er septembre 2012. Toutefois, la prolifération de ces milices, dont on voit mal comment Bamako ou la CÉDÉAO pourront les contrôler, accroît les risques de violence et d'installation d'un état de guerre prolongée dans le pays, voire dans la région.

La guerre civile menace d'autant plus que la population malienne est tiraillée entre des projets incompatibles.

III. DES ASPIRATIONS CONCURRENTES

Alors que la majorité noire aspire à un État-nation sorti du sous-développement, des Touaregs souhaitent le faire éclater et s'en détacher, tandis que d'autres combattent pour une théocratie obscurantiste.

A. La Mali de la majorité noire

Depuis l'indépendance, la majorité noire de la population, sous la direction des Bambara, cherche à bâtir un État-nation et à enclencher un processus de développement permettant d'échapper à la pauvreté.

En Afrique subsaharienne, lorsque prit fin la domination coloniale, le territoire préexistait à la fois à la nation et à l'État. Le processus de création des États-nation, dans ce cas, s'avère des plus complexes car il faut construire simultanément la conscience du destin commun et un cadre politique unitaire efficace. Dans l'ensemble, cela ne fonctionna, *a priori*, pas si mal : on observe une affirmation de la souveraineté, même si elle s'avère partielle et partiale. Il existe une politique d'aménagement du territoire, même si les réalisations demeurent insuffisantes. L'enseignement et l'armée enracinent dans la population le drapeau, l'hymne national et les contours du territoire. Certains voient dans la communion qui accompagne la Coupe africaine des nations le signe que l'État-nation prend consistance, qu'une identité collective nationale s'affirme. Toutefois de multiples tensions existent et peuvent s'exacerber pour dégénérer en affrontements intercommunautaires, signe que le sentiment national demeure fragile.

Les Maliens Noirs se souviennent avec fierté des grandes constructions politiques précoloniales édifiées en Afrique de l'Ouest, dont leur pays fit partie et fut souvent l'épicentre. Divers peuples mandingues tirèrent parti des richesses générées par les courants

commerciaux qui traversaient alors la région. Les Soninké furent à l'origine de l'Empire du Ghana à la fin du VIII^e siècle, puis du royaume de Sosso à la fin du XI^e siècle. Les Malinké, sous la direction de Soundiata Keita (1230-1255), mirent fin à ce dernier et lui substituèrent l'empire du Mali (XIII^e - XVII^e siècle), qui déclina face à la montée de l'empire (non mandingue) Songhaï (1464-1591). La destruction de celui-ci par le Maroc instaura un émiettement qui se prolongea jusqu'à la colonisation française (entamée par le général Faidherbe en 1855).

Le choix par Modibo Keita (d'origine malinké) du nom de Mali, lors de l'accession du pays à l'indépendance, le 22 septembre 1960, ne doit donc rien au hasard. Toutefois, aucun dirigeant n'est parvenu à rendre au pays son lustre d'antan. Le socialisme autoritaire et non-aligné de Modibo Keita (1960-1968) échoua. La dictature militaire imposée par le sous-lieutenant Moussa Traoré (1968-1991) ne fit pas mieux et la libéralisation économique amorcée en 1981 sur injonction du Fonds monétaire international s'avéra pour le moins inefficace. En dépit d'une répression violente, les troubles sociaux, la contestation étudiante et lycéenne ainsi que la résurgence de la rébellion touarègue menèrent au putsch du lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré (26 mars 1991). L'instauration du multipartisme et le retour de civils au pouvoir (Alpha Omar Konaré président de 1992 à 2002 ; Amadou Toumani Touré - qui avait quitté l'uniforme pour entrer en politique - président de 2002 à 2012) ne suffirent néanmoins pas pour sortir le Mali de ses difficultés. Le putsch plus ou moins improvisé le 22 mars 2012 par le capitaine Amadou Haya Sanogo et son Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'État fut contre-productif. Loin de résorber l'immense frustration sociale et politique de la population, il acheva de désorganiser le pays et précipita sa partition (il perdit les deux-tiers nord en moins de deux semaines). En dépit de l'arrestation de quelques hauts responsables, il ne parvint pas davantage à éradiquer **le népotisme, le clientélisme et la corruption qui minent l'État dans son ensemble et les forces armées en particulier** (elles-mêmes profondément divisées, comme le montrèrent les affrontements du 30 avril et du 21 mai 2012). Une fois le chaos instauré et le nord perdu, la junte, sous la pression internationale, céda (du moins en apparence) ce qui restait du pouvoir à un président intérimaire, Dioncounda Traoré (investi le 12 avril 2012) et à un gouvernement de transition dirigé par Modibo Diarra (nommé Premier ministre le 17 avril 2012). Le premier est un politicien peu populaire tandis que le second s'est révélé très peu efficace et que la junte garde une forte influence. En effet, elle pèse sur la désignation des deux gouvernements intérimaires et s'oppose avec succès jusqu'à ce jour au déploiement de forces interafricaines sur ce qui reste du territoire malien. Cette atmosphère délétère favorise l'émergence d'un repli identitaire et certains s'inquiètent de ce "nationalisme" bambara qui mettrait à mal la coexistence - pour l'instant pacifique - entre les différentes composantes de la population malienne. L'État-nation demeure un horizon pour l'instant inatteignable par le Mali.

B. L'Azawad

Depuis la décolonisation, une partie des Touaregs revendiquent la création d'un État. Les dirigeants maliens successifs n'ont ni voulu, ni su, ni pu gérer de manière satisfaisante les problèmes de cette fraction de leur peuple. Aussi la rébellion sévit-elle de manière endémique depuis 1959, avec des poussées plus graves lorsque les difficultés s'accroissent (sécheresses de 1973-1974 et 1983-1984, par exemple). Les accords de paix signés à Tamanrasset en 1991 prévoyaient pour le Nord un statut spécial qui ne vit jamais le jour. Des sommes non

négligeables furent investies au Nord depuis 1992, dans le cadre de l'application de la nouvelle Constitution instituant la décentralisation et des clauses économique-sociales du Pacte national conclu avec les rebelles touaregs. Mais au lieu de financer des projets concrets de développement, elles semblent avoir été versées en argent liquide à des groupes et groupuscules qui reprenaient les armes une fois leur crédit épuisé.

Durant plusieurs décennies, **le colonel Kadhafi entretint et instrumentalisa le mécontentement d'une partie des Touaregs pour appuyer ses entreprises déstabilisatrices en Afrique subsaharienne**. Sa chute, au printemps 2011, précipita le retour au Mali de ceux qu'on appela les "revenants" (les estimations varient de quelques centaines à quelques milliers), ex-rebelles des années 1990 recrutés dans l'armée libyenne, lourdement équipés grâce au pillage des stocks d'armes libyens. La mort (accidentelle ?) le 26 août 2012 d'Ibrahim Ag Bahanga, figure centrale de la rébellion touarègue au Mali, retarda le lancement d'un soulèvement de grande ampleur. Mais d'autres prirent sa suite car la conjoncture les encourageait à exploiter une "chance historique" : pour la première fois depuis 1960 le rapport de force défavorisait les troupes loyalistes. Ainsi, en octobre 2012, les intellectuels et militants politiques du Mouvement national de l'Azawad s'unirent aux anciens combattants de l'Alliance Touareg Niger-Mali et aux "revenants" pour fonder le Mouvement national de libération de l'**Azawad-MNLA**. Il s'agit donc de l'amalgame d'éléments hétéroclites, ce qui explique en partie les contradictions - dans les déclarations comme dans les actes - relevées par les observateurs (attitude vis-à-vis des salafistes, objectif politique, par exemple). Belal Ag Sharif en dirige le Bureau politique. Mohammed Ag Najim, son chef militaire, rebelle exilé dans les années 1990, commandait précédemment une unité de l'armée libyenne spécialisée dans la guerre en milieu désertique. Le déclenchement de l'offensive n'eut rien d'une surprise : six mois durant, d'intenses discussions se déroulèrent publiquement au sein de la communauté touarègue quant à l'opportunité et aux modalités d'un nouveau soulèvement. Les partisans comme les adversaires d'une entente avec Bamako y participèrent et le pouvoir malien n'en ignorait rien.

Le **6 avril 2012**, après une campagne éclair lancée le 17 janvier et qui avait vu tomber entre ses mains toute la partie du territoire malien située au nord du fleuve Niger, le MNLA proclama **l'indépendance de l'Azawad**, terme qui signifie, en langue tamasheq, "terre de transhumance", "pâturage". Il s'agit d'une référence explicite au nomadisme pastoral, caractéristique de la société touarègue traditionnelle et base affichée de l'identité touarègue. Ce succès inattendu effaçait l'échec des rébellions de 1960-1964, 1990-1992 et 2006-2009. Les districts de Tombouctou, de Kidal et de Gao, soit 822 000 km², échappaient au contrôle de Bamako. **Le Mali était amputé des deux-tiers de son territoire**. Au cœur de ce nouvel ensemble se trouve l'Adrar des Ifoghas, massif granitique et volcanique de 250 000 km², très découpé par les oueds, censé être le berceau de la civilisation tamasheq. Ce territoire, investi d'une très forte valeur symbolique, pourrait constituer le point d'attraction des groupes touaregs résidant dans les pays voisins (Niger et Algérie, en particulier) et (r)éveiller chez eux des revendications indépendantistes.

Mais les Touaregs ne soutiennent pas tous ce projet. Leur société repose sur de complexes structures tribales et sur une hiérarchie très marquée. Cette segmentation alimente d'interminables rivalités et de multiples querelles intestines. Rien d'étonnant à ce qu'une nation touarègue n'ait pas émergé. D'ailleurs, depuis l'indépendance, les pouvoirs maliens successifs manipulent habilement cette fragmentation. Bamako accorda une certaine

reconnaissance culturelle à la communauté touarègue et l'associa au gouvernement ainsi qu'au développement économique du nord à partir des années 1990. Les modalités de cette ébauche d'intégration politique et économique soulèvent de multiples questions et alimentent le mécontentement de certains. L'État s'appuie, par ailleurs, sur des milices dont certaines sont recrutées parmi les Touaregs (les autres étant constituées d'Arabes) pour mener la contre-insurrection dans le nord. Ainsi, la garnison de Kidal était composée de Touaregs ralliés, sous le commandement du colonel El Hadj Ag Gamou. Afin de combattre le MNLA, ce dernier créa, le 13 mai 2012, le Mouvement républicain pour la reconstruction de l'Azawad. Peut-être veut-il également prendre date dans la perspective d'un futur règlement négocié. Le factionnalisme touareg a de beaux jours devant lui. Le MNLA serait un mouvement recrutant avant tout parmi les habitants des villes, dans la région de Kidal et celle de Gao. Il représenterait donc peu (voire pas du tout) les populations rurales ou les habitants de la région de Tombouctou. Par surcroît, ses membres n'appartiendraient pas à l'ensemble des tribus et autres fractions de la communauté touarègue.

En outre, les habitants (1 300 000) de l'Azawad ne sont pas tous Touaregs. Il s'y trouve, notamment, des Maures, des Arabes (majoritaires à Tombouctou), des Songhaï (majoritaires à Gao) ainsi que des Peul. Ils ne manifestent nulle appétence pour l'État touareg et certains se seraient engagés dans le groupe du colonel Ag Gamou. De plus, les Arabes de Tombouctou sont organisés en milices créées par l'ex-président Touré pour lutter contre AQMI. Certains observateurs assurent qu'elles comptent dans leurs rangs des hommes de main contrôlés par des marchands liés au trafic de drogue et qu'elles pourraient faire le coup de feu contre les indépendantistes. L'écheveau des intérêts, des allégeances et des alliances s'avère donc des plus complexes et la faiblesse insigne de l'État malien n'arrange rien, d'autant que certains de ses représentants en tirent profit.

C. L'islamisme endogène

Outre les multiples divisions internes traditionnelles qui segmentent depuis toujours la société touarègue et font douter de l'existence d'une nation touarègue, des divisions de nature religieuse se manifestent. Les différentes variantes de l'islam rencontrées chez les Maliens se retrouvent parmi les Touaregs.

Seule une partie d'entre eux adhère au **salafisme**. Ce courant de l'islam sunnite, auquel appartient le wahhabisme, exige le respect absolu de la Tradition (Coran, sentences et manières d'agir de Mahomet). Il tire son nom du mot arabe *salaf*, « prédécesseur » ou « ancêtre » (parfois traduit par « pieux prédécesseurs » ou « pieux ancêtres »), qui désigne les compagnons de Mahomet et les deux générations qui les suivirent. Il se partage entre un courant axé sur l'imitation du "modèle" de vie de premiers musulmans (car ils furent directement guidés par Mahomet), un courant orienté vers l'action politique et une tendance djihadiste. Les adeptes de cette dernière, suivant à la lettre l'histoire du prophète de l'islam, pensent que le pouvoir se conquiert par les armes et que la loi de Dieu ne peut s'imposer que par la guerre sainte. Par conséquent, ils considèrent cette dernière comme une obligation absolue : un "sixième pilier de l'islam" en quelque sorte, qui s'ajoute à la profession de foi, aux cinq prières quotidiennes, au jeûne du Ramadan, au pèlerinage à La Mecque et au paiement de l'aumône. Ils entendent reconstruire la théocratie originelle (celle de Mahomet) et rétablir l'unité initiale de la communauté musulmane, celle d'avant la Grande Discorde (*Fitna*, 655-661)

qui donna naissance au sunnisme et au shiisme.

Pour l'instant du moins [septembre 2012], **ce sont des Touaregs partisans du salafisme djihadiste qui contrôlent le nord du Mali** : le MNLA a perdu la maîtrise de la situation au profit d'une organisation jusqu'alors inconnue : Ansar Eddine. Un ex-rebelle touareg de 2006, artisan de la paix, Iyad Ag Ghali, avait été nommé consul du Mali à Djedda (Arabie Saoudite) en 2008. Ce séjour entraîna, semble-t-il, sa conversion au salafisme. Dès lors, on le retrouva comme intermédiaire entre AQMI et les pays occidentaux dans plusieurs négociations en vue de libérer des otages moyennant rançon. Associé aux tractations qui précédèrent la création du MNLA, il semble qu'il n'obtint pas les responsabilités auxquelles il prétendait. Dans le même temps, il se vit refuser d'être désigné comme successeur de l'*amenokal* des Ifoghas, dignité suprême dans cette prestigieuse confédération tribale à laquelle il appartient. En cause dans les deux cas : son passé (ralliement au pouvoir malien lors de la rébellion de 2006 assimilé par certains à une trahison) et peut-être surtout son engagement religieux radical, loin de faire l'unanimité dans sa communauté et incompatible avec la laïcité affichée (pour s'assurer du soutien de l'Occident ?) par le MNLA. En réaction, il fonda sa propre organisation : **Ansar Eddine ("Combattants de la foi")**. Même s'il guerroya aux côtés du MNLA pour chasser les forces fidèles à l'État malien, **son objectif n'est pas la sécession, mais l'instauration de la *charia* sur l'ensemble du territoire malien** (ce qu'attestent le franchissement du Niger et la prise de contrôle de la ville de Douentza, le 1er septembre 2012). Probablement **financé par AQMI** (qui préférerait laisser agir des Touaregs en territoire touareg et se consacrer exclusivement à ses activités djihadistes), il renforça ses positions dès le mois de mars 2012, puis se retourna contre ses alliés fin mai et les chassa de tous les centres urbains de l'Azawad. Il semble qu'Ansar Eddine dirige Kidal, tandis que des groupes islamistes étrangers tiennent Gao et Tombouctou. À l'instar des talibans afghans dans les années 1990 ou des Shebab somaliens, Ansar Eddine s'efforce d'apparaître comme une force de stabilisation (r)établissant, à l'aide de la *charia*, la loi et l'ordre (largement mis à mal par les combattants du MNLA si l'on en croit les rares témoignages à notre disposition). De plus, alors que le MNLA dispose de peu de moyens, Ansar Eddine peut nourrir, équiper et rémunérer ses combattants. Aussi n'éprouve-t-il aucune difficulté à recruter et parvient-il à débaucher (massivement semble-t-il) dans les rangs de son rival. Néanmoins, la fiabilité de troupes recrutées sur cette base paraît sujette à caution : le gîte et le couvert ne garantissent pas l'adhésion idéologique. D'autant que l'islam des origines qu'Ansar Eddine entend imposer diverge profondément de celui pratiqué par la majorité des habitants de la région, Touaregs ou non. Les informations relatives aux réactions hostiles d'une partie de la population contre l'application de la *charia* pourraient (si elles sont confirmées) en témoigner. Il en va de même avec la protestation contre la destruction des mausolées de "saints" vénérés à Tombouctou. Ces dévotions sont pratiquées dans toute l'Afrique musulmane et, au-delà, dans l'ensemble du monde musulman. En effet, pour la majeure partie des adeptes de l'islam, des hommes (voire des femmes), par leur piété, leur sagesse et/ou leur enseignement, ont acquis une dimension exemplaire qui ne peut que plaire à Allah et en faire des intercesseurs. *A contrario*, pour les salafistes, l'unicité de Dieu doit être préservée absolument et, par conséquent, aucun autre nom ne doit être associé au sien, de même qu'aucun être humain ne doit s'interposer entre le croyant et lui. La destruction des monuments des "saints" (récurrente dans l'histoire de l'islam) résulte donc d'une conviction religieuse profonde. Mais elle remet en cause des pratiques adossées à des croyances ancrées depuis des siècles et héritées de l'époque anté-islamique. Une poignée de salafistes, fussent-ils inflexibles et lourdement armés, semble bien présomptueuse lorsqu'elle prétend éradiquer immédiatement des éléments aussi profondément

gravés dans la conscience des hommes.

D'ailleurs, rien ne semble gagné pour les iconoclastes. « Une personnalité immensément respectée au Nord, le chef traditionnel (*amenokal*) des Kel Adagh, Intallah Ag Attaher, [...] a désavoué par une lettre rendue publique Iyad Ag Ghali, un membre de son propre groupe [...]. Un désaveu similaire a été prononcé par une haute autorité traditionnelle kounta, le groupe arabe le plus prestigieux du Nord-Mali. Ces déclarations [...] rappellent à quel point est clivant le positionnement fondamentaliste d'Iyad Ag Ghali au sein de la communauté touareg ». Quant à la destruction de mausolées de saints soufis à Tombouctou à partir du 30 juin 2012, assortie de l'application des châtiments corporels (y compris, semble-t-il, la lapidation, comme à Aguelhok le 29 juillet 2012), elle susciterait des réactions de rejet (manifestations à Gao), voire des mouvements d'autodéfense (Arabes de la "brigade de vigilance" mise sur pied le 11 juillet 2012 pour protéger les édifices religieux de Tombouctou, par exemple). Sans que l'on puisse déterminer si cela pourrait remettre en cause la mainmise d'Ansar Eddine.

D'autant que le Mali ne peut guère compter, jusqu'ici tout du moins, sur un réel soutien extérieur. Outre sa propre incapacité à constituer un gouvernement crédible et à élaborer une solution politique acceptable, il se heurte au désaccord entre ses voisins, aux difficultés de ses grands alliés occidentaux et à la vitalité des groupes criminels qui ont investi sa partie nord.

IV. VERS LA CONSOLIDATION D'UNE ZONE GRISE ?

L'intervention occidentale en Libye (19 mars - 31 octobre 2011) accéléra la déstabilisation du Mali. Conscients des risques de contagion, les pays voisins tentent de trouver une solution consensuelle et réaliste, sous l'œil attentif des Occidentaux. Pendant ce temps, les entités criminelles prospèrent.

A. Des voisins désunis

Pays limitrophe le plus riche et doté des forces armées les plus importantes, l'Algérie nourrit des ambitions de puissance régionale. Elle redoute, à tort ou à raison, que Paris n'y fasse obstacle. Par conséquent, elle est hostile à la présence française dans la bande saharosahélienne et tente de coordonner (sous son contrôle) la lutte contre AQMI. Certains de ses partenaires, pour leur part, préféreraient une plus grande implication française, ce qui réduit l'efficacité de la lutte antiterroriste. Depuis les années 1960, Alger favorise un règlement négocié de la question touarègue, mais sans jamais avoir pu (ou voulu) faire appliquer les accords signés par Bamako. Ceci pourrait expliquer la froideur manifestée à son encontre par le MNLA (qui affiche une plus grande proximité avec la Mauritanie et la France). Nombre d'observateurs s'accordent pour qualifier sa politique malienne d'"attentiste" : au printemps 2012, la présence des forces de sécurité fut renforcée à la frontière saharienne du pays, mais celles-ci n'intervinrent pas contre le MNLA (pas plus que contre AQMI ou ses alliés). Plusieurs facteurs expliquent ce comportement. D'abord, le Mali sert de déversoir à une partie des combattants d'AQMI, ce qui soulage d'autant la sécurité algérienne. Ensuite, de hauts dirigeants algériens (et maliens) sont connectés aux réseaux mafieux qui utilisent le nord du Mali pour leurs trafics. De plus, Alger veut éviter une contamination des Touaregs du sud algérien et le renforcement de la contestation des Kabyles (autre population berbère, dont

certaines militants apporteraient un soutien actif aux militants du MNLA en France). Enfin, sur les 7 diplomates capturés le 5 avril 2012 à Gao par des islamistes radicaux, 3 furent libérés le 14 juillet 2012, mais le vice-consul fut assassiné le 1er septembre 2012 et 3 demeurent otages.

Le Niger est tout aussi déshérité que le Mali, donc très fragile. Il craint de subir à son tour une déstabilisation irréversible. D'autant qu'au sud, il constate, impuissant, l'infiltration d'islamistes du mouvement Boko Haram, venus du Nord-Nigeria pour rejoindre la zone du Nord-Mali. Le président Issoufou soutient donc ardemment une politique de fermeté. Il souhaiterait une intensification de la lutte antiterroriste régionale avec l'appui des puissances occidentales. La France forme une partie de ses troupes à cette fin depuis 2011. Il n'est pas exclu que l'actuel gouvernement nigérien cherche également à bénéficier de la "rente antiterroriste", récent avatar (depuis le 11 septembre 2001) de ces rentes stratégiques que les deux Grands versaient à leurs alliés respectifs du Tiers-Monde durant la Guerre froide.

Le Burkina Faso affiche, depuis les années 1990, des ambitions régionales. La médiation que lui a confiée la CÉDÉAO dans cette crise lui offre une occasion de s'affirmer. Le président Compaoré dispose de plusieurs atouts : son amitié avec le président en exercice de la CÉDÉAO, l'Ivoirien Alassane Ouattara et avec Sadio Lamine Sow, qui dirigea la diplomatie malienne entre avril et août 2012 ; ses connexions avec certains rebelles touaregs comme avec AQMI (par l'intermédiaire de son controversé conseiller spécial, le Mauritanien Moustapha Chafi). Au Mali, cet activisme suscite la suspicion voire l'hostilité d'une partie de la classe politique et de l'opinion publique. Les rumeurs les plus malveillantes circulent : il serait derrière le putsch du capitaine Sanogo, la rébellion touarègue et la nomination de l'inefficace premier ministre par intérim, Modibo Diarra ; il serait le relais principal des intérêts de la France en Afrique de l'Ouest et l'allié principal des États-Unis dans leur lutte contre le terrorisme dans la région ; il tremperait dans de sombres intrigues maçonniques et entretiendrait des liens d'affaire avec AQMI. Il est bien difficile de vérifier et trier des assertions aussi contradictoires. Cela semble néanmoins dénoter une influence non négligeable.

Convalescente, [la Côte-d'Ivoire](#) sort de plusieurs années de guerre civile plus ou moins larvée (2002-2012) et la situation demeure instable. Elle préside la CÉDÉAO et encourage la recherche d'une solution négociée. La Côte-d'Ivoire contrôle la principale ouverture du Mali sur l'extérieur : la route jusqu'au port d'Abidjan (pratiquement coupée durant la longue crise ivoirienne). Elle pourrait donc redevenir un partenaire économique essentiel. Cela peut lui conférer un certain poids dans les négociations.

La Guinée, qui contribue au désenclavement du Mali par le port de Conakry, brille par son absence mais nourrit de très vives préoccupations, à l'image du Niger.

[Le Sénégal](#), grâce au chemin de fer construit entre les deux guerres mondiales par la France, assure au Mali un débouché extérieur appréciable. Son rôle crut durant la longue crise ivoirienne, ce qui en fait un partenaire économique indispensable pour Bamako (il est son premier client, absorbant 13% des exportations maliennes). Mais les difficultés sociales et les tensions politiques qui accompagnèrent les élections présidentielles du printemps 2012 amenèrent Dakar à demeurer en retrait. Toutefois, il devra probablement agir car il commence à être touché par le salafisme et AQMI utiliserait (selon des sources militaires françaises relayées par la presse) son territoire comme base logistique et zone de repos pour ses

combattants.

Lorsqu'Amadou Toumani Touré présidait le Mali, la Mauritanie divergeait dans l'approche sécuritaire face à AQMI : le président Mohamed Ould Abdel Aziz (lui aussi ancien militaire) pratiquait la fermeté alors que son voisin temporisait et peut-être pactisait. Selon certains analystes, la fin de la sanctuarisation du Mali par AQMI incomberait à la Mauritanie lorsque, le 22 juillet 2010, de conserve avec la France (qui forme une partie de ses troupes à la lutte antiterroriste depuis 2008), elle mena une opération antiterroriste - ratée - sur le sol malien, dans le but de libérer le Français Michel Germaneau, enlevé au Niger le 19 avril 2010. Nouakchott voit dans l'évolution du Nord-Mali la démonstration que sa politique de fermeté constituait la réponse idoine à la menace AQMI. Bien qu'elle ne fasse plus partie de la CÉDÉAO depuis 2000 [5], elle pousse à une intervention de celle-ci et se refuse à agir seule.

La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest-CÉDÉAO (Bénin, Burkina-Faso, Cap-Vert, Côte-d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo), créée le 28 mai 1975 (traité de Lagos) en vue de l'intégration économique de ses États membres, ajouta, sous la contrainte des conflits survenus depuis la fin de la Guerre froide, la gestion des problèmes de sécurité à ses objectifs. Elle mit en place, en 1990, un groupe chargé de surveiller l'application des cessez-le-feu, l'*Economic Community of West African States Cease-Fire Monitoring Group*-ECOMOG. Ce groupe de supervision, transformé en force d'interposition permanente en 1999, intervint à plusieurs reprises, notamment au Liberia (1990-1999), en Sierra Leone (1997-2000), en Guinée Bissau (1999) et en Côte-d'Ivoire (2003-2012). La CÉDÉAO peine à dégager une politique commune car 8 États francophones y côtoient 5 États anglophones, parmi lesquels le Nigeria. Ce dernier s'impose comme chef de file par sa taille, son poids démographique et ses ressources économiques. Mais les pays francophones de la zone sahélienne lui reprochent de méconnaître les réalités de la sous-région. La crédibilité de la CÉDÉAO, ainsi que la consolidation du processus démocratique en Afrique de l'Ouest, dépendaient en partie de l'efficacité de sa réaction au coup d'État du 22 mars 2012. Elle réussit, par l'embargo, à imposer aux putschistes le transfert (au moins en apparence) du pouvoir à un gouvernement civil de transition. Ensuite, elle entama des discussions avec l'ensemble des groupes armés pour tenter de trouver une solution négociée au conflit. L'organisation régionale, qui semble en rivalité avec l'Union africaine pour diriger le processus, défend deux principes : le rétablissement de l'ordre constitutionnel et le maintien de l'intégrité territoriale. Le projet d'envoyer une force de 3 000 hommes reconquérir le nord semble plus déclaratoire que crédible : comment réussir, avec des effectifs aussi modestes et généralement étrangers à la guerre dans le désert, là où l'armée malienne a toujours échoué, sur un territoire immense, difficile et parfaitement connu des combattants touaregs ? En outre, ce déploiement (virtuel pour l'instant) suscite de vives réactions au Mali et le gouvernement de transition est engagé à ce sujet dans un bras de fer avec la faction militaire qui soutient le capitaine Sanogo.

Alors que les États voisins peinent à définir une action commune, certains d'entre eux (Mauritanie, Burkina Faso, Niger) voient affluer des dizaines de milliers de réfugiés maliens sur leur sol. D'après les Nations unies, 167 000 habitants du nord ont fui au sud et 250 000 dans les pays limitrophes. Or, selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, il y aurait 10 millions de personnes nécessitant une aide d'urgence en Afrique de l'Ouest à cause de la sécheresse et de l'insécurité. Alors qu'il y a des pénuries alimentaires depuis 2011, ce surcroît inattendu de population risque de créer rapidement des difficultés considérables et

de susciter des tensions, aussi bien internes qu'interétatiques.

B. Ceux qui ne peuvent tout faire

Les observateurs s'accordent à voir dans la crise malienne actuelle un effet de l'intervention occidentale de 2011 en Libye. Il est encore trop tôt pour connaître les calculs des principaux protagonistes ([États-Unis](#), France et Grande-Bretagne) de l'offensive contre le régime du colonel Kadhafi. Toutefois, la situation malienne tend à confirmer que les conséquences sur la bande saharo-sahéliennes n'occupèrent pas une grande place. Un diplomate français va même plus loin et déclarait récemment : « **ceux qui ont pris la décision de bombarder Kadhafi n'avaient pas la moindre idée des conséquences que cela pourrait avoir au Sud [6]** ».

Ex-puissance coloniale, la France défend au Mali des intérêts politiques (son influence par le biais d'une politique de coopération mise sur pied dès les années 1960), économiques (accès aux matières premières, débouchés pour son commerce) et sécuritaires (contre-terrorisme face à AQMI, qui lui a publiquement déclaré la guerre). Elle se heurte aux ambitions de l'Algérie, qui voit en elle l'obstacle à l'affirmation de sa prééminence régionale. Cette dernière serait en revanche souhaitée par les États-Unis, ce qui ajouterait un élément supplémentaire au contentieux franco-américain. Mali et Niger se trouvent, au contraire, très favorables à Paris. Néanmoins, Paris semble avoir douté depuis un certain temps déjà de la volonté du président Touré de lutter contre AQMI et certains responsables politiques et militaires maliens l'accusent - à tort semble-t-il - de soutenir la rébellion touarègue afin qu'elle affronte AQMI en lieu et place de l'armée malienne. Outre cet imbroglio diplomatique et la crainte de voir périr ses quatre citoyens [7] détenus depuis deux ans par les terroristes, les problèmes budgétaires limitent l'action de la France dans la région. D'où la position prudente affichée depuis le début de la crise : soutien à la médiation politique qui ramena les civils au pouvoir à Bamako, appui diplomatique - par le vote d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU - et éventuellement logistique à une intervention militaire menée par une force interafricaine (CÉDÉAO, voire Union africaine).

Les États-Unis, discrets entre 1945 et 1989, firent irruption en Afrique après la fin de la Guerre froide. Puissance d'envergure mondiale, ils ne pouvaient plus demeurer à l'écart d'une région aussi vaste, dotée d'autant de ressources et peuplée d'autant d'habitants. Intéressés par l'abondance et la diversité des matières premières du continent, ils entendent également y contrer leur rival chinois. Préoccupés par l'attitude ambiguë du Soudan, l'affirmation de mouvements islamistes radicaux au Nigeria (Boko Haram) et en Somalie (Shebabs) et l'implantation d'Al Qaida au centre de la zone Sahara-Sahel ils ont étendu leur lutte contre le terrorisme à l'Afrique (*Pan Sahel Initiative*, 2002 ; *Trans Saharan Counterterrorism Initiative*, 2005, par exemple). En 2007, ils ont créé un commandement militaire propre au continent (Égypte exclue), [l'AFRICOM](#). Ils déploient leur capacité de séduction à travers l'aide économique spécifique distribuée dans le cadre de l'*African Growth and Opportunity Act*-AGOA de 2000, ainsi que par de multiples actions humanitaires largement médiatisées par le département d'État. Leurs difficultés économiques, ainsi que les revers subis en Afghanistan et en Irak, les contraignent à réduire leur effort et à tenter de sous-traiter la sécurité aux États de la région. La défiance de certains pays vis-à-vis des alliés régionaux de Washington (Algérie, Nigeria, Burkina Faso) ne rend pas la chose aisée. Il est également permis de s'interroger sur la validité d'une politique principalement axée sur la dimension militaire de la lutte contre le terrorisme : depuis longtemps, une démarche globale, prenant en compte la complexité de la

région et intégrant une politique de développement ambitieuse, paraît préférable à certains observateurs comme à certains pays de la région.

Initialement motivée par les liens historiques et culturels hérités de la colonisation, ainsi que par l'accès, nécessaire durant les Trente Glorieuses, à la main-d'œuvre comme aux matières premières, l'Europe communautaire a tissé depuis la fin des années 1950 des liens étroits avec le Sahel. De plus en plus gênée par l'immigration illégale en provenance de cette zone et vivement préoccupée par un voisinage extrêmement dangereux avec AQMI, [l'Union européenne](#) a multiplié les initiatives pour venir en aide aux États de la région. Surveillance des frontières en Mauritanie, appui à l'État de droit au Niger, lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée dans tous les pays. En 2011, afin de coordonner ses actions dans un plan d'ensemble, elle adopta une "Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel". Dernière initiative en date, le lancement, le 1er août 2012, de la mission EUCAP SAHEL Niger pour contribuer à la formation et au conseil des forces de sécurité intérieures au Niger et renforcer la coordination régionale avec le Mali et la Mauritanie dans le domaine de la sécurité. Tout cela demeure modeste et la crise économique que traverse actuellement la zone euro n'augure pas d'une action plus ambitieuse.

L'ONU a réagi tardivement, après sollicitation de la CÉDÉAO. Il fallut attendre le 5 juillet 2012, pour que le Conseil de sécurité adoptât, à l'unanimité, la résolution 2056 affirmant que la situation au Mali représentait une « menace pour la paix et à la sécurité internationales ». Elle rappelait la nécessité d'un contrôle civil du pouvoir à Bamako et prévoyait des sanctions ciblées contre les rebelles, les personnes et les groupes qui s'associent avec AQMI. L'ONU joue la prudence : elle ne souhaite visiblement pas s'engager dans une opération qui ne disposerait pas des moyens suffisants et qui n'appuierait aucune solution politique viable.

C. À leur aise « comme des fennecs dans le désert »

Saisissant l'opportunité offerte par la faiblesse des structures d'autorité des États du Sahel, des groupes criminels étrangers sont présents depuis des années dans la région. Associés à des éléments des populations locales connaissant le terrain, capables d'acheter des complicités (politiques, policières et militaires), ils mènent divers trafics. Parmi ceux-ci, les armes, les migrants et les stupéfiants occupent une place de choix, ce qui explique la présence de membres de divers cartels de la drogue (filières colombiennes et mexicaines, pour la cocaïne, marocaines pour le cannabis, afghanes pour l'héroïne, notamment). Il semble que l'on assiste à une criminalisation croissante des populations et de l'économie de la zone. Ce qu'illustre, par exemple, l'implication directe probable des milices arabes de Tombouctou dans le trafic de drogue. Ce terreau favorise le développement et la pérennisation des conflits de basse intensité dans la zone Sahara-Sahel [8].

Le terrorisme islamiste ressort comme l'activité criminelle la mieux implantée. Depuis 2003, le nord du Mali subit le déplacement des bases opérationnelles des salafistes algériens vers le centre de la zone Sahara-Sahel. Des membres de l'aile extrémiste du Front islamique du salut-FIS créé en Algérie en 1989 basculèrent dans le terrorisme après l'interruption du processus électoral par l'armée algérienne, en décembre 1991. Perpétrant leurs crimes successivement sous l'étiquette du Groupe islamique armé (1991-1998) puis du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (1998-2007), une bonne part de ceux qui survécurent poursuivent leurs exactions (enlèvements, assassinats, attentats) sous l'appellation d'Al Qaida dans les pays

du Maghreb islamique-AQMI depuis 2007. Ils ont consolidé leurs positions au cours de la quasi-décennie écoulée et semblent mêlés de très près à l'évolution récente du Mali. Ainsi, Mokhtar Belmokhtar, le chef de l'une des deux principales *katibas* d'AQMI, aurait dirigé les opérations contre le MNLA et résiderait à Gao avec sa famille.

L'effondrement de l'armée régulière dans le nord du Mali en mars-avril 2012, puis l'éviction des forces indépendantistes touarègues réputées laïques du MNLA en juin-juillet 2012, ont fait de la région un lieu de regroupement des djihadistes d'Afrique et au-delà. Ainsi, est apparu, le 1er avril 2012, le Mouvement pour l'unité et le jihad en Afrique de l'Ouest-MUJAO. Né à Gao, il semble constituer une annexe d'AQMI regroupant des islamistes noirs (les familiers du dossier assurent que l'on y trouve des Maliens, des Nigériens, des Béninois, des Gambiens, des Guinéens, des Somaliens, et des Nigériens) et mauritaniens. Peut-être s'agit-il d'une tactique d'AQMI pour rallier plus facilement des combattants parmi les populations noires. Des témoins ont fait état de la présence d'éléments du groupe nigérian Boko Haram, très proche d'Al Qaïda. D'autres affirment avoir vu des combattants arabes, afghans et pakistanais. Mais des officiels du renseignement américain ont démenti ce dernier point. À l'évidence, le gris de la zone s'opacifie à vue d'œil.

Les salafistes affichent une totale imperméabilité aux réactions qu'ils suscitent : « Le seul avis qui nous importe est celui d'Allah. Le reste n'a aucune importance pour nous, y compris ce que les médias appellent la "communauté internationale". Son avis et ses préoccupations ne nous concernent en rien. Que le monde entier soit contre nous, cela nous laisse indifférent » [9]. Ils font montre d'une grande confiance en l'avenir et leur argumentation ne manque pas d'un certain réalisme. Ainsi, le chef d'Ansar Eddine à Tombouctou déclarait fin août 2012 : « Les pays occidentaux ont tiré les leçons de leurs interventions en Irak et en Afghanistan, dont ils commencent déjà à se retirer, et les pays africains ont échoué dans toutes leurs interventions militaires, comme on le voit actuellement en Somalie. Ils sont assez intelligents pour ne pas prendre le risque de se voir ridiculiser une nouvelle fois ici » [10]. Il vaut donc mieux prendre au sérieux la "promesse" faite par Oumar Ould Hamaha, le chef militaire du MUJAO, après l'exécution sommaire, par l'armée malienne, dans la nuit du 8 au 9 septembre 2012, de 16 prédicateurs islamistes de la secte pacifique (basée au Pakistan), *Jama'at Tabligh* : « Depuis ce massacre de civils musulmans, nous avons compris que le gouvernement malien est un gouvernement mécréant. Nos frères musulmans de Bamako peuvent préparer nos matelas, on arrive... Nous allons planter le drapeau noir de l'islam sur [le palais présidentiel de] Koulouba » [11].

Il faut résoudre un problème posé depuis l'indépendance

Telle semble être la réponse à la question de l'éventuel effondrement de l'État malien. Pays très démuné, le Mali affronte une somme de rivalités. La compétition entre partis politiques, fait rage depuis la démocratisation de 1992. Au-delà des insuffisances d'une partie des élus, elle se trouve parasitée par des facteurs ethniques et/ou régionaux, par l'affairisme ou la corruption, ainsi que par le poids des cadres d'une armée elle-même divisée. Le Mali ne dispose donc pas encore d'une démocratie mature pour résoudre ses problèmes. Ses habitants ne peuvent guère se considérer comme des citoyennes et des citoyens réellement libres et égaux en droits et en devoirs. Cela explique les flambées de violence à Bamako, comme les rébellions récurrentes d'une partie des Touaregs, par exemple. Les revendications de ces derniers oscillent entre l'indépendance et une autonomie substantielle. Encore faudrait-il que

les *Kel Tamasheq* soient eux-mêmes capables de s'unir autour d'un projet à la fois commun et raisonnable. Dans la mesure où ce n'est pas le cas, où la fragmentation l'emporte, les agissements criminels, tant des cartels de la drogue que des terroristes islamistes, s'en trouvent facilités.

Il semble **qu'il faudra réunir beaucoup d'atouts et de bonnes volontés pour éviter que le Mali ne sombre** : réaliser l'union nationale par delà les divisions politiques, les clivages ethniques et les différentes sensibilités religieuses ; construire un État impartial, équitable et efficace dans lequel l'ensemble des Maliens se reconnaissent ; trouver un accord pour vivre en bonne intelligence avec les Touaregs sans défavoriser les autres composantes de la population malienne ; mobiliser l'aide internationale (CÉDÉAO, [Union Africaine](#), France, États-Unis, Union européenne, ONU, notamment) et l'utiliser avec efficacité et probité pour développer le pays ; éliminer les cadres civils et militaires qui tirent profit de leur complicité avec les mafias et/ou les terroristes. Souhaitons au peuple de ce pays qu'"impossible " ne soit pas malien.

Copyright Septembre 2012-Gourdin/Diploweb.com

Mise en ligne initiale sur le Diploweb.com le 23 septembre 2012

Plus sur *Diploweb.com*

. Voir l'article de [Michel Goya](#), "[Mali : l'intervention militaire française en perspectives](#)"

. Voir l'article de [Jean-Jacques Konadje](#), "[Stratégie africaine : quelles voies ?](#)"

P.-S.

Docteur en histoire, professeur agrégé de l'Université, Patrice Gourdin enseigne les relations internationales et la géopolitique auprès des élèves-officiers de l'École de l'Air. Auteur de *Géopolitiques, manuel pratique*, Paris, 2010, Choiseul, 736 pages. Membre du Conseil scientifique du Centre géopolitique auquel est adossé le *Diploweb.com*.

Notes

[1] GOURDIN Patrice, « Al Qaida au Sahara et au Sahel. Contribution à la compréhension d'une menace complexe », *Diploweb.com*, 11 mars 2012, <http://www.diploweb.com/Al-Qaida-au-Sahara-et-au-Sahel.html>

[2] KLUGMAN Jeni (dir.), *Rapport sur le développement humain 2011. Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous*, New York, 2011, Programme des Nations Unies pour le développement, hdr.undp.org/en/media/HDR_2011_FR_Complete.pdf

[3] MAGUIRAGA Fatoumata, « Le Mali ne voit plus l'ombre d'un touriste », *Slate Afrique*,

8 septembre 2011 (mis à jour le 8 décembre 2011),
slateafrique.com/print/33083/mali-tourisme-aqmi-economie-sahel

[4] Outre Ganda Koy et Ganda Iso, il s'agit des Forces de libération des régions nord du Mali, de l'Alliance des communautés de la région de Tombouctou, de la Force armée contre l'occupation et du Cercle de réflexion et d'action. « Mali's self-defense militias take the reconquest of the north into their own hands », Terrorism Monitor, Volume : 10 Issue : 16, August 10, 2012.

jamestown.org/programs/gta/single/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=39747&cHash=8f3d73b32f43781dc66ffd4f78ea9494

[5] La Mauritanie, membre fondateur, s'en retira en 2000 pour ne pas participer au renforcement de l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest. Cela l'aurait coupée du Maghreb, duquel elle s'est rapprochée tout au long des années 1990.

[6] Mali : éviter l'escalade, International Crisis Group, 18 juillet 2012, p. 9.

[7] Le 16 septembre 2010, 5 Français, 1 Malgache et 1 Togolais furent enlevés par des membres de la katiba d'Abou Zeid. En février 2011, une Française, le Malgache et le Togolais furent libérés, vraisemblablement contre rançon. Thierry Dol, Marc Ferret, Daniel Laribe et Pierre Legrand demeurent toujours détenus. Jusqu'en septembre 2012 cela ne suscite pas la mobilisation médiatique observée lors d'autres prises d'otages.

[8] LACHER Wolfram, Organized crime and conflict in the Sahel-Sahara Region, Washington, 2012, Carnegie Endowment for International Peace, 32 p.
carnegieendowment.org/files/sahel_sahara.pdf

[9] OULD SALEM Lemine, « La charia est non négociable », Le Temps, 21 août 2012.

[10] Ibidem.

[11] BABA Ahmed, « Mali : le massacre de seize prédicateurs islamistes, du pain béni pour Aqmi », Jeune Afrique, 12 septembre 2012.